



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement  
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)



# INFOCHANTIER

#1 AOÛT 2025



## Lancement des travaux de modernisation du tunnel de Chennevières : un atout pour les usagers et riverains !

**Le tunnel de Chennevières situé sur la RN12, au niveau de la commune de Jouars-Pontchartrain dans les Yvelines, fait l'objet d'un programme de mise en sécurité pour permettre sa mise en conformité avec la réglementation de 2005, visant à renforcer les conditions de sécurité des usagers dans les tunnels routiers.**

Ce projet d'envergure, financé par l'État pour un montant de 12 millions d'euros, est réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), gestionnaire du réseau routier national francilien. Il s'intègre dans le cadre du programme de modernisation des tunnels d'Île-de-France.

La première étape du projet a démarré dès le mois de juin 2025, avec une période de préparation des travaux visant à installer la base vie sur le tunnel. La deuxième étape de réalisation, va se dérouler du mois d'août 2025 à septembre 2026 et nécessitera des fermetures du tunnel, de nuit comme de jour selon les périodes, afin de minimiser au maximum les impacts sur les usagers et la durée globale du chantier.

**Une réunion publique est prévue le 4 septembre 2025 à 19h00 dans la grande salle du foyer rural de la ville de Jouars-Pontchartrain afin d'expliquer les travaux et leur déroulement aux riverains et usagers.**

### PLUS D'INFORMATIONS

[www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

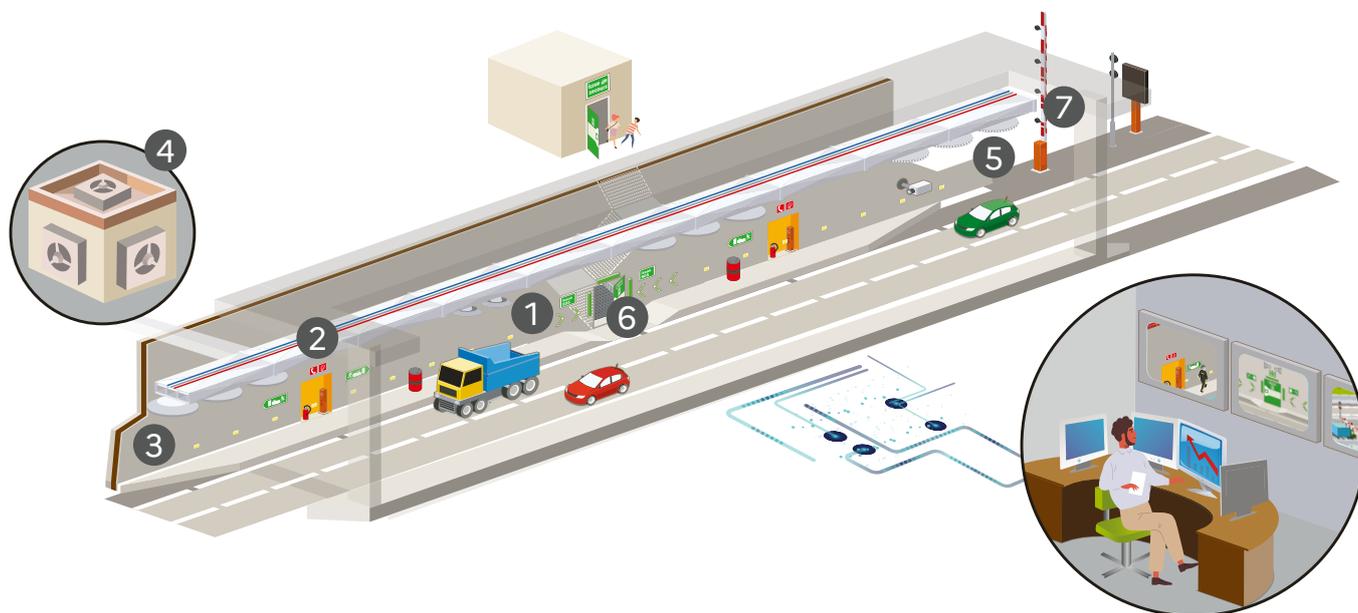
[travaux-tunneldechennevieresn12.dirif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:travaux-tunneldechennevieresn12.dirif@developpement-durable.gouv.fr)



Le service Sytadin :  
informations sur le trafic en temps réel

## Les travaux réalisés dans le tunnel

Les travaux de mise en sécurité du tunnel de Chennevières vont permettre d'améliorer le niveau de sécurité de la RN12, de rénover des équipements vieillissants et de garantir la robustesse de l'exploitation du tunnel, limitant ainsi les risques de fermeture pour cause de panne d'équipement. Ils comprennent notamment :



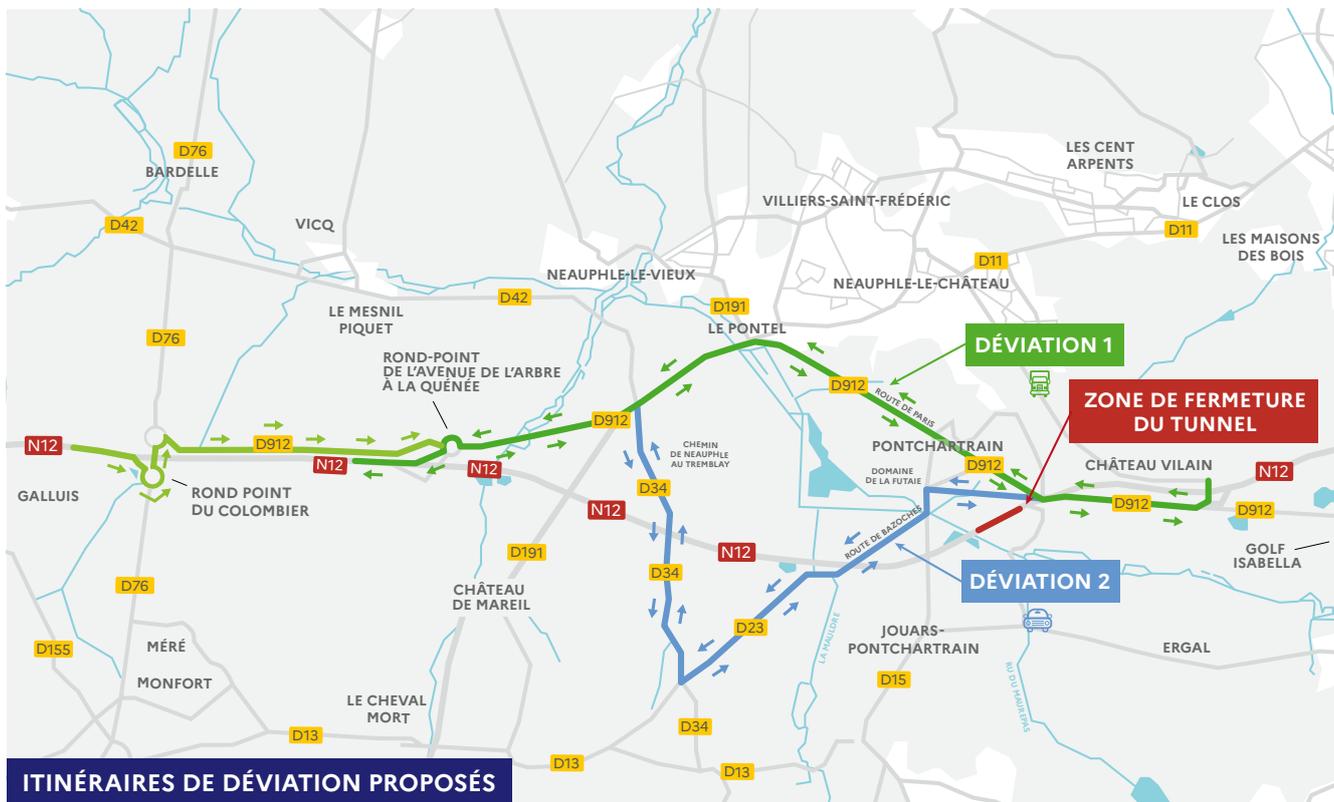
- 1 le renforcement de la tenue au feu du tunnel ;
- 2 la rénovation complète de l'alimentation électrique du tunnel ;
- 3 la reprise des panneaux acoustiques dégradés ;
- 4 la fermeture des transparences aérauliques (les ouvertures dans la couverture permettant une ventilation naturelle) ;
- 5 le remplacement de l'éclairage par un système à LED économe ;
- 6 l'ajout d'une nouvelle issue de secours et la mise en conformité aux personnes à mobilité réduite (PMR) des issues ;
- 7 l'installation de nouveaux dispositifs de fermeture et l'amélioration de sa pré-signalisation.

## Le programme des fermetures du tunnel

Au regard de l'ampleur des travaux à réaliser, plusieurs types de fermetures du tunnel seront nécessaires :

- **Des fermetures « classiques »** : fermeture d'un ou deux sens du tunnel de 22h00 à 5h00, en semaine (hors week-ends et jours fériés). Il pourra parfois être nécessaire de fermer les deux sens. Ces fermetures nocturnes entraînent un nombre limité d'heures de travaux effectifs, en raison des temps d'amenée et repli du matériel, mais aussi de remise en fonctionnement des équipements permettant d'assurer les conditions minimales d'exploitation, obligatoires pour la réouverture à la circulation du tunnel. Il y aura en moyenne 12 fermetures nocturnes par mois.
- **Des fermetures de nuits classiques allongées** : les études de trafic ont montré qu'il était possible d'étendre les plages de fermeture en fonction du sens, sans impact important sur les conditions de trafic du secteur. Le sens province-Paris pourra ainsi être parfois fermé de 14h00 à 5h00 et le sens Paris-Provence parfois fermé de 22h00 à 14h00. Ces allongements de fermetures, qui surviendront parfois lorsque ce sera nécessaire, permettront d'augmenter significativement le nombre d'heure de travaux effectifs.
- **Des fermetures d'un seul sens 24H/24** pendant les vacances scolaires d'automne 2025, d'hiver 2026, printemps 2026 et si besoin durant l'été 2026 : Ces fermetures se dérouleraient du lundi au vendredi, voire ponctuellement le week-end dans un seul sens de circulation. Elles vont permettre de gagner presque un an sur la durée totale du chantier !

# Les itinéraires de déviation proposés



Des itinéraires de déviation, fléchés par des panneaux, seront proposés aux usagers lors des fermetures de la RN12.

- **Itinéraire N°1** : cette déviation, qui est la plus courte, passe par le tracé historique de la RN12 en centre-ville de la commune de Jouars-Pontchartrain. Elle risque d'engendrer une augmentation du trafic et de la pollution sonore. Les poids lourds sont obligés de l'emprunter, car ils ne peuvent pas emprunter la seconde déviation.
- **Itinéraire N°2** : l'itinéraire numéro 2, indiqué en bleu clair, permet d'éviter la zone urbanisée mais est limité aux véhicules de moins de 3,5 tonnes et de moins de 4,2 m de hauteur. Il sera donc réservé aux véhicules légers. Il permettra tout de même de limiter l'augmentation du trafic dans la traversée du centre-ville.

## La prise en compte de l'environnement dans le chantier

La DiRIF a déployé un schéma organisationnel de respect de l'environnement avec ses entreprises travaux. Ce dispositif vise à prévenir, limiter et gérer les impacts environnementaux liés à ce chantier.



### Protection des milieux

Des solutions concrètes sont prévues en cas de pollution : barrages flottants pour l'eau, ventilation ou arrêt des machines polluantes pour l'air, traitement des terres contaminées pour le sol.



### Réduction des nuisances

Pour limiter l'impact sur les riverains, des actions sont mises en place : entretien des machines, réduction du bruit et vigilance sur l'intégration visuelle du chantier.



### Engagement durable

Ce schéma traduit une volonté claire : mener des travaux tout en respectant l'environnement, grâce à une organisation rigoureuse et une amélioration continue des pratiques.

# Calendrier des fermetures du tunnel en 2025

AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
S31	VE 1	S36	LU 1	S40	ME 1	S44	SA FÉRIÉ 1	S49	LU 1
	SA 2		MA 2		JE 2		DI 2		MA 2
	DI 3		ME 3		VE 3		LU 3		ME 3
S32	LU 4	S37	JE 4	S41	SA 4	S45	MA 4	S50	JE 4
	MA 5		VE 5		DI 5		ME 5		VE 5
	ME 6		SA 6		LU 6		JE 6		SA 6
	JE 7		DI 7		MA 7		VE 7		DI 7
	VE 8		LU 8		ME 8		SA 8		LU 8
S33	SA 9	S38	MA 9	S42	JE 9	S46	DI 9	S51	MA 9
	DI 10		ME 10		VE 10		LU 10		ME 10
	LU 11		JE 11		SA 11		MA FÉRIÉ 11		JE 11
	MA 12		VE 12		DI 12		ME 12		VE 12
	ME 13		SA 13		LU 13		SA 13		SA 13
	JE 14		DI 14		MA 14		DI 14		DI 14
	VE 15		LU 15		ME 15		VE 15		LU 15
SA 16	MA 16	JE 16	SA 16	MA 16					
S34	DI 17	S39	ME 17	S43	VE 17	S47	DI 16	S52	ME 17
	LU 18		JE 18		SA 18		MA 18		JE 18
	MA 19		VE 19		DI 19		ME 19		VE 19
	ME 20		SA 20		LU 20		SA 20		SA 20
	JE 21		DI 21		MA 21		DI 21		DI 21
	VE 22		LU 22		ME 22		VE 22		LU 22
	SA 23		MA 23		JE 23		SA 23		MA 23
S35	DI 24	S40	ME 24	S44	VE 24	S48	DI 23	S1	ME 24
	LU 25		JE 25		SA 25		MA 25		JE FÉRIÉ 25
	MA 26		VE 26		DI 26		ME 26		VE 26
	ME 27		SA 27		LU 27		JE 27		SA 27
	JE 28		DI 28		MA 28		VE 28		DI 28
	VE 29		LU 29		ME 29		SA 29		LU 29
	SA 30		MA 30		JE 30		DI 30		MA 30
DI 31		VE 31		ME 31					

■ Ces dates de fermeture sont données à titre indicatif et susceptibles d'évoluer. Veuillez consulter le service Sytadin pour retrouver les informations en temps réel sur le réseau.

## Le dispositif de communication spécifique

Pour accompagner ce chantier d'ampleur, la DiRIF met en place un dispositif de communication dédié, comprenant les actions suivantes :

- L'organisation d'une réunion publique à la rentrée de septembre prévue le **jeudi 4 septembre 2025** à 19h00 dans la grande salle du foyer rural, située Place du 8 mai à Jouars-Pontchartrain ;
- Une campagne d'information trafic régulière, en particulier pour les fermetures 24h/24 pendant les périodes de vacances ;
- Une adresse mail pour répondre à toutes interrogations : [travaux-tunneldechennevieresn12.dirif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:travaux-tunneldechennevieresn12.dirif@developpement-durable.gouv.fr)
- Une rubrique projet dédiée sur le site Internet de la DiRIF : [dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)